



LA FEDERATION CGT SPECTACLE ET SES SYNDICATS SOUTIENNENT LE THEATRE DE JÉNINE

Le camp de réfugiés de Jénine, comme d'autres villes de Cisjordanie occupées, est régulièrement victime de raids et d'incursions violentes contre la population palestinienne.

Au cœur du camp de réfugiés de Jénine se dresse depuis 2006 le « Freedom Théâtre » (Théâtre de la Liberté) qui, symbole d'espoir, s'attache à mettre en avant les artistes locaux tout en impliquant la population locale dans un processus de pratique artistique. Oui, même dans l'adversité, on peut toujours défendre la nécessité d'un lieu de créativité, d'éveil et d'éducation populaire !

Malheureusement, ce théâtre est la cible récurrente des autorités israéliennes. Lors des différents raids orchestrés par celles-ci, destructions au bulldozers, invasion des locaux, destruction du matériel, arrestations et assassinats de personnes liées au théâtre sont à dénoncer.

Après avoir cerné le camp et bloqué toutes ces issues, l'armée israélienne a arrêté le mercredi 13 décembre dernier, le metteur-en-scène et comédien Amhed Tobasi. En plein nuit, ils ont fait irruption chez lui et l'ont emmené dans une destination inconnue ainsi que son frère Mohamed Tobasi. Le directeur général du théâtre, Mustafa Sheta ainsi que Jamal Abu Joas formateur, ont eux aussi été arrêtés. Une centaine d'arrestations de ce genre ont eu lieu à Jénine.

Aux dernières nouvelles, Amhed et Mohamed Tomasi ont été libérés.

Si les raisons de ces arrestations sont à ce jour encore inconnues, La fédération CGT du Spectacle et ses syndicats rappellent que les engagements politiques ne peuvent être un motif d'emprisonnement, a fortiori pour des artistes.

La liberté de création et d'expression est un combat internationaliste. En Palestine comme ailleurs, nous devons lutter ensemble pour défendre ces principes qui sont les fondements d'une société émancipatrice. Par ce communiqué, nous affirmons notre solidarité internationale à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de l'art et de la culture en Palestine, ainsi que dans toutes les zones de conflit. Nous rappelons à nos camarades subissant aujourd'hui une violence inouïe qu'ils et elles ne sont pas seul-es et qu'ils et elles peuvent compter sur nos mobilisations et notre soutien.

Encore et toujours nous exigeons un cessez-le-feu immédiat en Palestine, l'arrêt de toutes les violences, le respect du droit international, le respect des résolutions de l'ONU et du droit des peuples à l'autodétermination qui sont un préalable à l'instauration d'un processus de paix.

Paris, le 19/12/2023